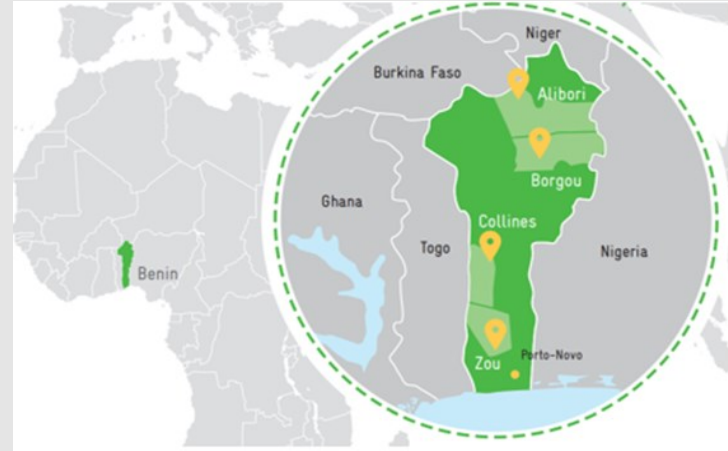


Protection et réhabilitation des sols dégradés au Bénin (ProSOL)

Contexte

Le projet Protection et Réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire, ProSOL, a démarré ses activités au Bénin en 2015. Les sols du Bénin sont très divers, considérant leurs propriétés et leur répartition. En raison d'une utilisation agricole inadaptée et de la déforestation, les sols se dégradent continuellement sous l'effet du vent et de l'eau, les sols s'acidifient et se lessivent. A ceux-ci s'ajoute le changement climatique aggravant la situation et accentue l'insécurité alimentaire.

Le projet travaille dans 18 communes dans les départements du Borgou, Alibori, Zou et Collines.



Objectifs

Le ProSOL a pour objectif de mettre en oeuvre des approches de protection et de réhabilitation durables des sols et adaptation au changement climatique à large échelle au Bénin.

Indicateurs

- * 208 500 ha de terres sont protégés et/ou réhabilités.
- * Les rendements des 4 cultures principales augmentent de 45% en moyenne sur ces terres protégées.
- * 50% des femmes des 75 000 ménages qui ont mis en oeuvre des mesures GDT/ACC confirment que leur situation sociale ou économique ou juridique s'est améliorée.
- * Des mesures de gestion durable des terres sont prises en compte dans la promotion des filières prioritaires du ministère de l'agriculture.

Programme	Protection et Réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire
Commettant	Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
Organismes de tutelle	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)
Groupes Cibles	Petits exploitants agricoles des régions d'intervention
Durée d'exécution	03/2015 – 06/2024

Partenaires

National	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP); Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD); Ministère des Enseignements Secondaires Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP); Institut National de Recherche Agricole du Bénin (INRAB); Université Abomey-Calavi (UAC) et Université de Parakou (UP); Association nationale des femmes agricultrices du Bénin (ANAF); Fédération des unions des producteurs du Bénin (FUPRO)
Régional	Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA); Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DDAEP); Intercommunalités (GIC, ADECOB, APIDA); Centres de Recherches Agricoles Nord et Sud (CRA)
Local	Les mairies des 18 communes



Maïs en association avec le Pois d'Angole



La production du Biochar à Banikoara



Diguettes filtrantes à Kandi



Champ de Mucuna



Demi-lune



Animation Sol Mobil

Champ d'intervention

- A. Mise en œuvre des mesures GDT/ACC
- B. Ancrage politique et institutionnel de la GDT/ACC
- C. Gestion des connaissances GDT/ACC

Notre approche

- Elaboration des outils de formations (Guide I et II du formateur, compendium des fiches techniques, boîte à images, boîte à images simplifiée, manuel de l'agriculteur).
- Formation des techniciens des ONG prestataires qui forment et encadrent à leur tour les agriculteurs.trices.
- Coaching, suivi technique des techniciens et agriculteurs.trices.
- Appui à l'accès aux intrants GDT/ACC pour les agriculteurs.trices (semences et plantes améliorantes).
- Appui à la production de fertilisant organique (Biochar, Terra preta, compost...).
- Renforcement des capacités des structures deconcentrées du MAEP (ATDA, DDAEP) et leur accompagnement dans la mise en oeuvre des mesures GDT/ACC.
- Collaboration avec la recherche, les universités et écoles agricoles.
- Appui aux intercommunalités et aux communes pour la mise en oeuvre des mesures GDT/ACC.
- Institutionnalisation de la GDT/ACC dans les documents stratégiques de politique agricole.
- Sensibilisation à travers l'outil Sol Mobil (véhicule équipé de matériels de projection de films sur la GDT/ACC et l'agriculture) et les émissions radios.
- Capitalisation et diffusion des acquis en GDT/ACC.

Effets attendus

- Augmentation de la fertilité des sols ;
- Réhabilitations des sols dégradés ;
- Résilience aux effets du changement climatique ;
- Accessibilité des connaissances sur les mesures GDT/ACC ;
- Augmentation de la production agricole et les revenus ;
- Amélioration de la situation nutritionnelle des ménages ;
- Institutionnalisation de la GDT/ACC dans la politique agricole ;
- Résilience à l'insécurité alimentaire.

Résultats actuels de la mise en œuvre

- 168 554 ha sous mesures GDT/ACC (individuel et communautaires) ;
- 2935 ha d'espaces communautaire sous mesures GDT/ACC ;
- 145 000 agriculteurs.trices formé.es en GDT/ACC dont 38% de femmes ;
- 9 464 agriculteurs.trices formé.es en FBS+ ;
- 115 687 agriculteurs.trices touché.es par le Sol Mobil dont 43% de femmes dans 289 villages ;
- Augmentations des rendements en moyenne: Maïs +66%; coton +85%; manioc +38%; igname +46% ;
- Intégration de la GDT/ACC dans le Plan National d'Adaptation au changement climatique, Volet Agriculture (2021-2025) ;
- 7 documents pour les formations en GDT/ACC validés et approuvés par le DCAIFE / MAEP en tant qu'outils à utiliser pour le conseil technique spécialisé GDT ;
- Intégration de la GDT/ACC dans les plans de campagne de 11 LTA : 7 563 élèves touché.es par les cours GDT/ACC dont 19% des filles ;
- 20 journées internationales en lien avec la GDT/ACC organisées.

Six catégories des mesures GDT/ACC

promues et approuvées par

la FAO et WOCAT



WOCAT
World Organisation of Agricultural Consultants



GESTION
INTÉGRÉE
DE LA
FERTILITÉ
DES SOLS
(GIFS)



AGRICULTURE DE
CONSERVATION
(AC)



CONSERVATION
DES EAUX ET
DES SOLS (CES)



GESTION
INTÉGRÉE
DE
L'AGRICULTURE ET DE
L'ÉLEVAGE
(GIAE)



AGROFORÊTE ET
FORÊTS
INDIVIDUELLES
(AFI)



ADAPTATION
AUX
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES
(ACC)

Mentions légales

Une publication de:

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège : Bonn et Eschborn

Division développement rural et agriculture G500 Friedrich-Ebert-
Allee 36+40
D-53113 Bonn

T +49 (0) 228 44 60 - 3441
F +49 (0) 228 44 60 - 3441
www.giz.de

Contact :
Dr. Andrea Schalla
andrea.schalla@giz.de

Crédits photos:

© Olivier Gérard et GIZ

La GIZ est responsable des contenus de
la présente publication.

Version : Février 2023